



Arrêté n°AA-2018-27 du 31 août 2018 en faveur de Monsieur Vincent AYEL  
**Nomination à la fonction de Chef du Département d'enseignement  
Energétique et Thermique (ET)**

**Le Directeur de l'ISAE-ENSMA**

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;  
Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;  
Vu le règlement intérieur de l'ISAE-ENSMA ;  
Vu la proposition de nomination des enseignants permanents du Département Energétique et Thermique (ET) en date du 02 juillet 2018 ;

**Arrête :**

**ARTICLE 1 - NOMINATION**

Monsieur Vincent AYEL, maître de conférences, est nommé chef du département d'enseignement Energétique et Thermique (ET).

**ARTICLE 2 - LES MISSIONS**

Les missions du chef de département se déclinent selon les points suivants :

- assurer la coordination des activités du département et en assurer la représentation dans les instances de l'Ecole ;
- proposer au Directeur des Etudes la répartition des enseignements entre les enseignants du département en concertation avec l'ensemble des enseignants permanents et non permanents du département ;
- préparer les projets d'équipement de son département ;
- assurer la gestion des moyens matériels et financiers propres au département ;
- étudier périodiquement avec ses collègues l'évolution des enseignements.

**ARTICLE 3 - CONDITIONS D'EXERCICE**

Pour réaliser cette mission, Monsieur Vincent AYEL pourra bénéficier d'une prime pour responsabilité pédagogique dont le montant individuel sera arrêté par le Directeur de l'établissement, après avis du conseil d'administration en formation restreinte aux enseignants chercheurs ou personnels assimilés.

**ARTICLE 4 - DATE D'EFFET**

La nomination de Monsieur Vincent AYEL en qualité de chef du département Energétique et Thermique (ET) prend effet le 1er septembre 2018 et pour une durée de deux ans.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 31 août 2018, en deux exemplaires originaux.

Le Chef du département  
Energétique et Thermique (ET)

Vincent AYEL

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA

Roland FORTUNIER

Arrêté n°AA-2018-28 du 31 août 2018 en faveur de Monsieur Ashwin CHINNAYYA  
**Nomination à la fonction de Chef adjoint du Département d'enseignement  
Energétique et Thermique (ET)**

**Le Directeur de l'ISAE-ENSMA**

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;  
Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;  
Vu le règlement intérieur de l'ISAE-ENSMA ;  
Vu la proposition de nomination des enseignants permanents du Département Energétique et Thermique (ET) en date du 02 juillet 2018 ;

**Arrête :**

**ARTICLE 1 - NOMINATION**

Monsieur Ashwin CHINNAYYA, professeur des universités, est nommé Chef adjoint du département d'enseignement Energétique et Thermique (ET).

**ARTICLE 2 - LES MISSIONS**

Le chef adjoint de département assiste le chef de département dans ses missions selon le fonctionnement du département concerné.

**ARTICLE 3 - CONDITIONS D'EXERCICE**

Pour réaliser cette mission, Monsieur Ashwin CHINNAYYA pourra bénéficier d'une prime pour responsabilité pédagogique dont le montant individuel sera arrêté par le Directeur de l'établissement, après avis du conseil d'administration en formation restreinte aux enseignants chercheurs ou personnels assimilés.

**ARTICLE 4 - DATE D'EFFET**

La nomination de Monsieur Ashwin CHINNAYYA en qualité de chef adjoint du département Energétique et Thermique (ET) prend effet le 1er septembre 2018 et pour une durée de deux ans.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 31 août 2018, en deux exemplaires originaux.

Le Chef adjoint du département  
Energétique et Thermique (ET)

  
Ashwin CHINNAYYA

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA

  
Roland FORTUNIER

Transmis à M. Le Recteur, Chancelier des Universités, le **15 OCT. 2018**

Arrêté n°AA-2018-29 du 31 août 2018 en faveur de Madame Catherine GARDIN  
**Nomination à la fonction de Chef du Département d'enseignement  
Matériaux Structures et Ingénierie des Systèmes Industriels (MSISI)**

**Le Directeur de l'ISAE-ENSMA**

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;  
Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;  
Vu le règlement intérieur de l'ISAE-ENSMA ;  
Vu la proposition de nomination des enseignants permanents du Département Matériaux Structures et Ingénierie des Systèmes Industriels (MSISI) en date du 25 juin 2018 ;

**Arrête :**

**ARTICLE 1 - NOMINATION**

Madame Catherine GARDIN, professeur des universités, est nommée chef du département d'enseignement Matériaux Structures et Ingénierie des Systèmes Industriels (MSISI).

**ARTICLE 2 - LES MISSIONS**

Les missions du chef de département se déclinent selon les points suivants:

- assurer la coordination des activités du département et en assurer la représentation dans les instances de l'Ecole ;
- proposer au Directeur des Etudes la répartition des enseignements entre les enseignants du département en concertation avec l'ensemble des enseignants permanents et non permanents du département ;
- préparer les projets d'équipement de son département ;
- assurer la gestion des moyens matériels et financiers propres au département ;
- étudier périodiquement avec ses collègues l'évolution des enseignements.

**ARTICLE 3 - CONDITIONS D'EXERCICE**

Pour réaliser cette mission, Madame Catherine GARDIN pourra bénéficier d'une prime pour responsabilité pédagogique dont le montant individuel sera arrêté par le Directeur de l'établissement, après avis du conseil d'administration en formation restreinte aux enseignants chercheurs ou personnels assimilés.

**ARTICLE 4 - DATE D'EFFET**

La nomination de Madame Catherine GARDIN en qualité de chef du département d'enseignement Matériaux Structures et Ingénierie des Systèmes Industriels (MSISI) prend effet le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et pour une durée de deux ans.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 31 août 2018, en deux exemplaires originaux.

Le Chef du département  
Matériaux Structures  
et Ingénierie des Systèmes Industriels (MSISI)



Catherine GARDIN

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA



Roland FORTUNIER

Transmis à M. Le Recteur, Chancelier des Universités, le **15 OCT. 2018**

Arrêté n°AA-2018-30 du 31 août 2018 en faveur de Monsieur Alexandre GLAD  
**Nomination à la fonction de Chef du Département d'enseignement  
Formation Générale et Humaine (FGH)**

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;  
Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;  
Vu le règlement intérieur de l'ISAE-ENSMA ;  
Vu la proposition de nomination des enseignants permanents du Département Formation Générale et Humaine (FGH) en date du 04 juin 2018 ;

Arrête :

**ARTICLE 1 - NOMINATION**

Monsieur Alexandre GLAD, professeur certifié, est nommé chef du département d'enseignement Formation Générale et Humaine.

**ARTICLE 2 - LES MISSIONS**

Les missions du chef de département se déclinent selon les points suivants:

- assurer la coordination des activités du département et en assurer la représentation dans les instances de l'Ecole ;
- proposer au Directeur des Etudes la répartition des enseignements entre les enseignants du département en concertation avec l'ensemble des enseignants permanents et non permanents du département ;
- préparer les projets d'équipement de son département ;
- assurer la gestion des moyens matériels et financiers propres au département ;
- étudier périodiquement avec ses collègues l'évolution des enseignements.

**ARTICLE 3 - CONDITIONS D'EXERCICE**

Pour réaliser cette mission, Monsieur Alexandre GLAD pourra bénéficier d'une prime pour responsabilité pédagogique dont le montant individuel sera arrêté par le Directeur de l'établissement, après avis du conseil d'administration en formation restreinte aux enseignants chercheurs ou personnels assimilés.

**ARTICLE 4 - DATE D'EFFET**

La nomination de Monsieur Alexandre GLAD en qualité de chef du Département d'enseignement Formation Générale et Humaine prend effet le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et pour une durée de deux ans.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 31 août 2018, en deux exemplaires originaux.

Le Chef du département  
Formation Générale et Humaine

Alexandre GLAD

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA

Roland FORTUNIER

Transmis à M. Le Recteur, Chancelier des Universités, le 15 OCT. 2018

Arrêté n°AA-2018-36 du 31 août 2018 en faveur de Monsieur Michaël RICHARD  
**Nomination à la fonction de Chef du Département d'enseignement  
Informatique et Avionique (IA)**

**Le Directeur de l'ISAE-ENSMA**

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;  
Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;  
Vu le règlement intérieur de l'ISAE-ENSMA ;  
Vu la proposition de nomination des enseignants permanents du Département d'enseignement Informatique et Avionique (IA) en date du 28 juin 2018 ;

**Arrête :**

**ARTICLE 1 - NOMINATION**

Monsieur Michaël RICHARD, maître de conférences, est nommé chef du département d'enseignement Informatique et Avionique (IA).

**ARTICLE 2 - LES MISSIONS**

Les missions du chef de département se déclinent selon les points suivants :

- assurer la coordination des activités du département et en assurer la représentation dans les instances de l'Ecole ;
- proposer au Directeur des Etudes la répartition des enseignements entre les enseignants du département en concertation avec l'ensemble des enseignants permanents et non permanents du département ;
- préparer les projets d'équipement de son département ;
- assurer la gestion des moyens matériels et financiers propres au département ;
- étudier périodiquement avec ses collègues l'évolution des enseignements.

**ARTICLE 3 - CONDITIONS D'EXERCICE**

Pour réaliser cette mission, Monsieur Michaël RICHARD pourra bénéficier d'une prime pour responsabilité pédagogique dont le montant individuel sera arrêté par le Directeur de l'établissement, après avis du conseil d'administration en formation restreinte aux enseignants chercheurs ou personnels assimilés.

**ARTICLE 4 - DATE D'EFFET**

La nomination de Monsieur Michaël RICHARD en qualité de chef du département Informatique et Avionique (IA) prend effet le 1er septembre 2018 et pour une durée de deux ans.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 31 août 2018, en deux exemplaires originaux.

Le Chef du département

Michaël RICHARD



Le Directeur de l'ISAE-ENSMA



Roland FORTUNIER

Arrêté n°AA-2018-38 du 03 octobre 2018 en faveur de Monsieur Andreas SPOHN  
Nomination à la fonction de Chef du Département d'enseignement  
Mécanique des Fluides et Aérodynamique (MFA)

### Le Directeur de l'ISAE-ENSMA

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;  
Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;  
Vu le règlement intérieur de l'ISAE-ENSMA ;

### Arrête :

#### ARTICLE 1 - NOMINATION

Monsieur Andreas SPOHN, maître de conférence, est nommé chef du département d'enseignement Mécanique des Fluides et Aérodynamique (MFA).

#### ARTICLE 2 - LES MISSIONS

Les missions du chef de département se déclinent selon les points suivants:

- assurer la coordination des activités du département et en assurer la représentation dans les instances de l'Ecole ;
- proposer au Directeur des Etudes la répartition des enseignements entre les enseignants du département en concertation avec l'ensemble des enseignants permanents et non permanents du département ;
- préparer les projets d'équipement de son département ;
- assurer la gestion des moyens matériels et financiers propres au département ;
- étudier périodiquement avec ses collègues l'évolution des enseignements.

#### ARTICLE 3 - CONDITIONS D'EXERCICE

Pour réaliser cette mission, Monsieur Andreas SPOHN pourra bénéficier d'une prime pour responsabilité pédagogique dont le montant individuel sera arrêté par le Directeur de l'établissement, après avis du conseil d'administration en formation restreinte aux enseignants chercheurs ou personnels assimilés.

#### ARTICLE 4 - DATE D'EFFET

La nomination de Monsieur Andreas SPOHN en qualité de chef du département d'enseignement (MFA) prend effet le 03 octobre 2018 et pour une durée de deux ans.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 03 octobre 2018, en deux exemplaires originaux.

Le Chef du département  
Mécanique des Fluides et Aérodynamique (MFA)

  
Andreas SPOHN

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA

  
Roland FORTUNIER

Transmis à M. Le Recteur, Chancelier des Universités, le 15 OCT. 2018

Arrêté n°AA-2018-40 du 03 octobre 2018 en faveur de Monsieur Eric GONCALVES DA SILVA  
**Nomination à la fonction de Chef adjoint du Département d'enseignement  
Mécanique des Fluides et Aérodynamique (MFA)**

**Le Directeur de l'ISAE-ENSMA**

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;  
Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;  
Vu le règlement intérieur de l'ISAE-ENSMA ;

**Arrête :**

**ARTICLE 1 - NOMINATION**

Monsieur Eric GONCALVES DA SILVA, professeur des universités, est nommé Chef adjoint du département d'enseignement Mécanique des Fluides et Aérodynamique (MFA).

**ARTICLE 2 - LES MISSIONS**

Le chef adjoint de département assiste le chef de département dans ses missions selon le fonctionnement du département concerné.

**ARTICLE 3 - CONDITIONS D'EXERCICE**

Pour réaliser cette mission, Monsieur Eric GONCALVES DA SILVA pourra bénéficier d'une prime pour responsabilité pédagogique dont le montant individuel sera arrêté par le Directeur de l'établissement, après avis du conseil d'administration en formation restreinte aux enseignants chercheurs ou personnels assimilés.

**ARTICLE 4 - DATE D'EFFET**

La nomination de Monsieur Eric GONCALVES DA SILVA en qualité de chef adjoint du département Mécanique des Fluides et Aérodynamique (MFA) prend effet le 03 octobre 2018 et pour une durée de deux ans.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 03 octobre 2018, en deux exemplaires originaux.

Le Chef adjoint du département



Eric GONCALVES DA SILVA

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA



Roland FORTUNIER